

Novell(r) iFolder

Accord de Licence de Logiciel Novell

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRESENT ACCORD. L'INSTALLATION OU TOUTE AUTRE UTILISATION DU LOGICIEL AURA VALEUR D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU PRESENT ACCORD. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES PRESENTES CONDITIONS, VOUS NE DEVEZ NI TELECHARGER, NI INSTALLER, NI UTILISER LE LOGICIEL. LE LOGICIEL NE PEUT ÊTRE VENDU, CEDE OU DISTRIBUE A L'EXCEPTION DES CAS AUTORISES PAR NOVELL.

Le présent Accord de Licence de Logiciel Novell (" Accord ") constitue un accord légal entre Vous (une personne morale ou physique) et Novell, Inc. (" Novell "). Toutefois, si Vous avez obtenu le Logiciel en Europe, au Moyen-Orient ou en Afrique, toute licence concédée en vertu du présent Accord Vous est octroyée par ou pour le compte de Novell Ireland Software Limited. Le logiciel identifié dans le titre du présent Accord, le support (le cas échéant) et la documentation fournie (collectivement appelés le " Logiciel "), sont protégés par les lois et traités des Etats-Unis et des autres pays en matière de droits d'auteur et sont soumis aux conditions du présent Accord. Si Vous n'acceptez pas les conditions de l'Accord, Vous ne devez ni télécharger, ni installer, ni utiliser de quelque autre manière que ce soit le Logiciel et, dans les cas appropriés, retourner l'ensemble non utilisé au revendeur, accompagné de Votre reçu afin d'obtenir le remboursement du produit. Le Logiciel Vous est concédé sous licence, et non pas vendu.

Le Logiciel peut inclure ou être fourni avec d'autres programmes de logiciel donnés en licence en vertu de conditions différentes et/ou donnés en licence par un fournisseur autre que Novell. L'utilisation de tout programme de logiciel accompagné d'un accord de licence distinct est régie par ledit accord de logiciel distinct. Les logiciels de tiers éventuellement fournis avec le Logiciel sont inclus à des fins d'utilisation, à Votre entière discrétion. Novell n'est pas responsable des logiciels de tiers et sa responsabilité ne pourra être engagée lors de Votre utilisation desdits logiciels de tiers.

UTILISATION SOUS LICENCE

Logiciel commercialisé.

Octroi de licence d'utilisateur

" Utilisateur " désigne un objet utilisateur dans une arborescence de répertoire unique (ou toute autre catégorie d'objet qui contient des données décrivant une personne, tels que des objets contenant des informations de carte de crédit ou des numéros d'identification) qui a (a) des droits d'accès à ou d'utilisation de toute partie du Logiciel, ou b) des droits d'accès à ou d'utilisation des produits (dispositifs, matériel ou logiciels) gérés par le Logiciel, que l'objet utilisateur soit affecté à une personne ou à un dispositif. Les objets utilisateur et autres catégories d'objets dans une arborescence de répertoire unique, ou reliés à travers des arborescences, qui décrivent la même personne comptent pour un seul Utilisateur. Chaque personne accédant au ou utilisant le Logiciel doit posséder au minimum un objet utilisateur qui lui est spécifiquement affecté et accéder au Logiciel via ledit objet utilisateur.

Vous devez acquérir une licence d'utilisation pour chaque Utilisateur. Chaque personne accédant au ou utilisant le Logiciel doit posséder au minimum un objet Utilisateur qui lui est spécifiquement affecté et accéder au Logiciel via ledit objet Utilisateur.

Sous réserve du respect des conditions précédentes, Vous êtes autorisé à utiliser un nombre illimité de copies du Logiciel.

Novell NDS(r) eDirectory(tm). Le nombre de licences pour le Logiciel eDirectory fourni avec le Logiciel Novell iFolder est égal au nombre de licences que Vous avez acquises pour le Logiciel Novell iFolder à concurrence d'un nombre total maximum de 250 000 Utilisateurs. Les licences d'eDirectory susmentionnées n'offrent aucune possibilité d'extension et sont par ailleurs soumises aux conditions de l'accord de licence accompagnant le Logiciel eDirectory.

Logiciel d'évaluation. Si le Logiciel est une version d'évaluation ou s'il Vous est fourni à des fins d'évaluation, Votre licence d'utilisation du Logiciel est limitée à des fins d'évaluation interne, conformément aux conditions de l'offre d'évaluation dans le cadre de laquelle Vous avez reçu le Logiciel, et expire 90 jours après son installation (ou à la fin de toute autre période indiquée par le Logiciel), le Logiciel pouvant alors cesser de fonctionner. Sauf autorisation de Novell à l'effet contraire, Votre licence d'installation et d'utilisation du Logiciel est limitée au plus élevé des deux critères suivants : (1) une copie du Logiciel, ou (2) la plus petite stratification dans laquelle Novell concède des licences pour le Logiciel. A l'expiration de la période d'évaluation, Vous devez cesser d'utiliser le Logiciel et supprimer entièrement le Logiciel de Votre système. Le Logiciel peut contenir un mécanisme de désactivation automatique empêchant son utilisation après une certaine période ; il Vous est donc recommandé de sauvegarder Votre système et de prendre les autres mesures nécessaires afin d'éviter toute perte de fichiers ou de données. L'utilisation du Logiciel est entièrement à Vos risques et périls.

RESTRICTIONS

Restrictions de licence. Novell se réserve tous les droits qui ne Vous sont pas expressément octroyés. Vous n'êtes pas autorisé à (1) augmenter, de quelque manière que ce soit, le nombre de connexions supportées par le Logiciel et qui Vous sont concédées sous licence ni à prendre en charge plus d'une connexion ou plus d'un utilisateur via une seule connexion ; (2) décompiler ou désassembler le Logiciel, sauf dans les cas et uniquement dans la mesure expressément autorisés par la loi applicable ; (3) modifier, altérer, louer, exploiter en temps partagé ou donner à bail le Logiciel ou sous-lLicencier l'un quelconque de Vos droits au titre du présent Accord ; ou (4) céder le Logiciel ou Vos droits de licence au titre du présent Accord, que ce soit totalement ou partiellement.

Licence de Suite de produits. Si Votre licence d'utilisation du Logiciel concerne une suite de produits, seul un utilisateur est autorisé à utiliser tous les produits de la suite (sauf indication contraire fournie par le Logiciel). La licence de suite de produits n'autorise pas l'utilisation des produits individuels de la suite par plusieurs utilisateurs.

Licence de mise à niveau. La présente section Vous concerne si le Logiciel est une version de mise à niveau ou s'il Vous est fourni à titre de mise à niveau. " Produit d'Origine " désigne le produit à partir duquel Vous effectuez la mise à niveau. Vous êtes autorisé à utiliser le Logiciel uniquement si Vous êtes l'utilisateur autorisé d'origine et l'unique utilisateur autorisé du Produit d'Origine et si Vous remplissez les conditions suivantes : (1) Vous avez acquis le droit d'utiliser le Logiciel à la seule fin de remplacer le Produit d'Origine, acquis légalement et admissible pour une mise à niveau avec le Logiciel en vertu des règlements de Novell en vigueur au moment de Votre acquisition du Logiciel ; (2) Vous avez installé et utilisé le Produit d'Origine conformément aux modalités de l'accord de licence applicable ; (3) lors de Votre acquisition du Produit d'Origine, Vous avez acquis une copie complète et authentique du Produit d'Origine, y compris tous les disques et manuels, et non pas uniquement un disque d'exploitation ou un disque sous licence ; (4) Vous n'avez pas acquis le Produit d'Origine en

tant que rebut ou produit d'occasion auprès d'un revendeur, distributeur ou autre utilisateur final ; (5) Vous interromprez de façon permanente l'utilisation du Produit d'Origine dans les soixante (60) jours suivant l'installation du Logiciel ; et (6) Vous ne vendrez, ni ne céderez de toute autre manière le Produit d'Origine.

Licence supplémentaire. La présente section Vous concerne si Vous achetez le Logiciel afin d'ajouter des utilisateurs ou des serveurs supplémentaires à un produit acquis précédemment (désigné ci-après comme le " Produit de Base "). Vous êtes autorisé à utiliser le Logiciel uniquement si Vous êtes l'utilisateur autorisé d'origine et l'unique utilisateur autorisé du Produit de Base et si Vous remplissez les conditions suivantes : (1) Vous avez acquis le droit d'utiliser le Logiciel à la seule fin d'ajouter des utilisateurs ou des serveurs supplémentaires au Produit de Base acquis légalement ; (2) lors de Votre acquisition du Produit de Base, Vous avez acquis une copie complète et authentique du Produit de Base, y compris tous les disques et manuels, et non pas uniquement un disque d'exploitation ou un disque sous licence ; et (3) Vous n'avez pas acquis le Produit de Base en tant que rebut ou produit d'occasion auprès d'un revendeur, distributeur ou autre utilisateur final.

Restriction d'utilisation à des fins commerciales. Le Logiciel est concédé sous licence pour Votre utilisation interne uniquement. Si Vous êtes un fournisseur de services Internet, de services de gestion hébergés ou distants ou de services d'externalisation informatique, le présent Accord ne Vous autorise pas à utiliser le Logiciel pour la fourniture desdits services. Si Vous souhaitez utiliser le Logiciel à de telles fins, Vous devez obtenir une licence distincte auprès de Novell. Pour obtenir plus d'informations, consultez le site Web de la société à l'adresse suivante : <http://www.novell.com/internet>.

Assistance. Novell n'a aucune obligation de fournir une assistance pour le Logiciel. Pour en savoir plus sur les offres d'assistance actuellement proposées par Novell, consultez le site Web de la société à l'adresse suivante : <http://support.novell.com>.

DROITS DE PROPRIETE

Aucun titre ni aucune propriété du Logiciel ne Vous est transféré. Novell et/ou ses concédants détiennent et conservent le titre et la propriété de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au Logiciel, y compris toutes adaptations ou copies. Votre licence est une licence d'utilisation du Logiciel uniquement.

GARANTIE LIMITEE

Pendant quatre-vingt (90) jours à compter de Votre date d'achat, Novell garantit que (1) tout support sur lequel est fourni le Logiciel est exempt de tout défaut physique ; et (2) le Logiciel sera pour l'essentiel conforme à la documentation fournie avec le Logiciel. Si les articles défectueux sont retournés à Novell ou si Vous signalez la non-conformité du produit à Novell dans les quatre-vingt (90) jours suivant la date d'achat, Novell pourra, à son entière discrétion, choisir de remédier à la non-conformité ou de rembourser la redevance de licence que Vous avez payée pour le Logiciel. Toute utilisation abusive ou modification non autorisée du Logiciel aura pour effet d'annuler la présente garantie. LA GARANTIE QUI PRECEDE CONSTITUE VOTRE RECOURS UNIQUE ET EXCLUSIF ET S'APPLIQUE EN LIEU ET PLACE DE TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU TACITES. (La précédente garantie ne s'applique pas au Logiciel fourni à titre gracieux. LEDIT LOGICIEL EST FOURNI " EN L'ETAT ", SANS AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT).

LE LOGICIEL N'EST PAS CONÇU OU FABRIQUE POUR, NI DESTINE A UNE UTILISATION OU UNE DISTRIBUTION AVEC UN EQUIPEMENT DE COMMANDE EN LIGNE DANS DES ENVIRONNEMENTS A RISQUE EXIGEANT UN FONCTIONNEMENT A SECURITE INTEGREE, TELS QUE L'EXPLOITATION D'INSTALLATIONS NUCLEAIRES, LA NAVIGATION AERIENNE, LA COMMUNICATION OU LES SYSTEMES DE COMMANDE, LES RESPIRATEURS ARTIFICIELS, LES SYSTEMES D'ARMEMENT, OU A D'AUTRES UTILISATIONS AU COURS DESQUELLES LA DEFAILLANCE DU LOGICIEL POURRAIT ETRE LA CAUSE DIRECTE D'UN DECES, D'UN PREJUDICE CORPOREL OU D'UN DOMMAGE PHYSIQUE OU ENVIRONNEMENTAL GRAVE.

LE LOGICIEL EST UNIQUEMENT COMPATIBLE AVEC CERTAINS ORDINATEURS ET SYSTEMES D'EXPLOITATION. LE LOGICIEL N'EST PAS GARANTI POUR DES SYSTEMES NON COMPATIBLES. Pour obtenir de plus amples informations sur la compatibilité du Logiciel, contactez Novell ou Votre revendeur.

Produits non-Novell. Le Logiciel peut inclure ou être fourni avec du matériel ou des programmes de logiciel concédés sous licence ou vendus par un fournisseur autre que Novell. NOVELL NE GARANTIT PAS LES PRODUITS DE TIERS. CES PRODUITS SONT FOURNIS " EN L'ETAT ". TOUT SERVICE DE GARANTIE POUR LES PRODUITS DE TIERS SERA FOURNI PAR LE FOURNISSEUR DU PRODUIT CONFORMEMENT A LA GARANTIE APPLICABLE DUDIT FOURNISSEUR.

A L'EXCEPTION DES RESTRICTIONS PREVUES PAR LA LOI, NOVELL EXCLUT TOUTES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITE MARCHANDE, DE PROPRIETE, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON OU D'APTITUDE A UN USAGE PARTICULIER. NOVELL NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NI NE FAIT AUCUNE DECLARATION OU PROMESSE NON EXPRESSEMENT ENONCEE DANS LA PRESENTE GARANTIE LIMITEE. NOVELL NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL SERA CONFORME A VOS EXIGENCES NI QU'IL FONCTIONNERA SANS INTERRUPTION. Certaines juridictions n'autorisent pas certaines exclusions ou limitations de garantie, c'est pourquoi certaines parties des limitations ci-dessus pourront ne pas s'appliquer à Vous. Cette garantie limitée Vous confère des droits spécifiques et il se peut que Vous ayez d'autres droits, qui varieront d'un Etat à un autre.

LIMITATION DE RESPONSABILITE

(a) Pertes indirectes. NI NOVELL NI L'UN(E) QUELCONQUE DE SES CONCEDEANTS, FILIALES OU EMPLOYES NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES SPECIFIQUES, ACCESSOIRES, CONSECUTIFS, INDIRECTS, DELICTUELS, ECONOMIQUES OU DES DOMMAGES ET INTERETS EXEMPLAIRES DECOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE A UTILISER LE LOGICIEL, Y COMPRIS, NOTAMMENT, LE MANQUE A GAGNER, LA PERTE D'ACTIVITE OU DE DONNEES, MEME SI IL/ELLE ETAIT AVERTI(E) DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES.

(b) Dommages directs. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE GLOBALE DE NOVELL AU TITRE DE DOMMAGES DIRECTS CAUSES AUX BIENS OU AUX PERSONNES (QUE CE SOIT AU COURS D'UN EVENEMENT OU D'UNE SERIE D'EVENEMENTS) N'EXCEDERA 1,25 FOIS LE MONTANT QUE VOUS AVEZ VERSE POUR LE LOGICIEL A L'ORIGINE DE LA RECLAMATION [OU 50 USD SI VOUS AVEZ RECU GRATUITEMENT LE LOGICIEL]. Les exclusions et limitations citées ci-dessus ne s'appliqueront pas aux prétentions relatives à un décès ou à un préjudice corporel. Dans les juridictions qui n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages, la responsabilité de Novell sera limitée ou exclue dans la mesure maximum autorisée dans lesdites juridictions.

GENERALITES

Durée. Le présent Accord prend effet à la date de Votre acquisition légale du Logiciel et prendra fin automatiquement en cas de non respect de l'une quelconque de ses conditions. A l'expiration de l'Accord, Vous devez détruire l'original et toutes les copies du Logiciel ou les retourner à Novell et supprimer le Logiciel de Vos systèmes.

Cession. Le présent Accord ne peut être transféré ou cédé sans le consentement écrit préalable de Novell.

Droit applicable et Compétence judiciaire. Le présent Accord est régi par les lois de l'Utah, aux Etats-Unis. Toute action en justice relative au présent Accord ne pourra être portée que devant les tribunaux compétents de l'Utah. Toutefois, si Votre pays de résidence principale est un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Association Européenne de Libre Echange, le présent Accord est régi par les lois de ce pays, et toute action en justice sera portée uniquement devant un tribunal compétent de ce pays.

Intégralité de l'Accord. Le présent Accord et l'Accord de Mise à niveau/Supplémentaire (le cas échéant) énoncent l'intégralité de l'entente et de la convention entre Vous et Novell et toute modification requiert un document écrit signé par les deux parties. AUCUN FOURNISSEUR, DISTRIBUTEUR, VENDEUR, DETAILLANT, REVENDEUR, REPRESENTANT COMMERCIAL OU EMPLOYE N'EST AUTORISE A MODIFIER LE PRESENT ACCORD NI A FAIRE DE DECLARATIONS OU DE PROMESSES DIFFERENTES DE OU SUPPLEMENTAIRES AUX CONDITIONS DU PRESENT ACCORD.

Renonciation. Aucune renonciation à un quelconque droit en vertu du présent Accord ne sera effective sans un document écrit, signé par un représentant dûment autorisé de la partie à engager. Aucune renonciation à un quelconque droit passé ou présent découlant du non-respect ou de la non-exécution du présent Accord ne sera considérée comme une renonciation à un quelconque droit futur découlant du présent Accord.

Dissociation. Si une quelconque stipulation du présent Accord s'avère nulle ou inapplicable, ladite stipulation sera interprétée, limitée ou modifiée ou, si besoin, dissociée, dans la mesure nécessaire, afin de remédier à la nullité ou à l'inapplicabilité, et les autres stipulations du présent Accord n'en seront pas affectées.

Exportation. Vous vous engagez à respecter toutes les lois nationales et internationales applicables au Logiciel et aux autres Informations Confidentielles, y compris la Réglementation Américaine en matière d'Exportation (United States of America Export Administration Regulations), ainsi que toutes les restrictions émises par les Etats-Unis et les autres gouvernements concernant les utilisateurs finaux et les pays de destination. Pour plus d'informations sur l'exportation du Logiciel, consultez la Matrice d'Exportation pour les Produits Novell. Vous pouvez télécharger une copie de cette matrice à partir du site Web : <http://www.novell.com/info/exports/matrix.html> ou obtenir une copie auprès de Votre représentant Novell local.

Droits restreints du Gouvernement américain. L'utilisation, la reproduction et la divulgation par le Gouvernement américain sont soumises aux restrictions du FAR 52.227-14 (Juin 1987) Version III (Juin 1987), FAR 52.227-19 (Juin 1987), ou DFARS 252.227-7013 (b)(3) (Nov 1995), ou des clauses applicables successives. Le Contractant/Fabricant est Novell, Inc., 1800 South Novell Place, Provo, Utah 84606, Etats-Unis.

Autre clause. L'application de la Convention des Nations Unies sur la Vente Internationale de Marchandises est expressément exclue.

(c) 2001 Novell, Inc. Tous droits réservés.

Novell et NDS sont des marques déposées et eDirectory et Novell iFolder sont des appellations commerciales de Novell, Inc. aux Etats-Unis et dans d'autres pays.